



OUR RECOMMENDATIONS TO THE GOVERNMENT OF CANADA REGARDING CARBON PRICING AND FINANCIAL SUBSIDIES TO FOSSIL FUEL COMPANIES

October 2017

Since September 2010, Citizens' Climate Lobby (CCL) Canada members have been lobbying their federal parliamentarians for carbon fee and dividend: a national, upstream, and incrementally rising carbon price where 100 percent of the money is returned to citizens on an equitable basis.

We applaud the Canadian government for announcing a national price on carbon, uniting all provinces and territories with a minimum and rising fee. This is an important step to help Canada in its transition to a clean energy economy. In the Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change, the government recognizes that this transition will result in a strong, diverse and competitive economy.

However, the Federal government has committed to increasing the fee for only five years. Not knowing if the fee will continue to rise beyond 2022 makes planning difficult for Canadian businesses that want to take a longer view. Also, a five-year commitment is not enough to meet Canada's goal of reducing greenhouse gas emissions to 30 percent below 2005 levels by 2030. We call on the Canadian government to extend the rising fee to the year 2030.

In addition, there must be clarity from the federal government on the comprehensiveness of the national carbon price plan. Excluding some sectors from a carbon fee unfairly burdens other industries and undermines Canada's climate commitments. A comprehensive fee applied at the wellhead and point of entry for import in all provinces will most effectively reduce Canada's greenhouse gas emissions while providing powerful incentives to invest in the clean energy economy.

Canada can significantly reduce greenhouse gas emissions by becoming a world leader in the

clean energy economy. Extending the rising fee to 2030, ensuring comprehensive coverage, and imposing border tax adjustments will help ensure a strong, diverse and competitive economy inspiring other countries to take Canada's lead.

The simple steps needed:

1. That the carbon fee is applied upstream: at the wellhead, coal mine or point of entry into the economy.
2. That the national carbon price continues to rise past 2022 with the objective of Canada exceeding our Paris targets and becoming a world leader in tackling the climate crisis and in the clean technology industry.
3. That border tax adjustments are included in the policy to level the playing field for domestic industries that compete in international jurisdictions without a similar carbon price.
4. That the federal government work with the provinces and territories to ensure provincial carbon pricing systems can keep up with the rising federal minimum carbon price without imposing any additional burdens on low and middle-income Canadians. For example, the federal government could propose carbon fee and dividend as a model policy.
5. To ensure that there is a consistent policy towards combating climate change that the federal government, as promised in the 2015 election, end financial subsidies to fossil fuel companies.

CCL is grateful for your service to Canada and for recognizing the myriad connections between the climate crisis and the many problems faced by society and governments. This is a race against time. The future will be Canada's when we enact an effective carbon pricing policy. We are here to help Canada win the race to the top.

NOS RECOMMANDATIONS AU GOUVERNEMENT DU CANADA AU SUJET DES FRAIS SUR LE CARBONE ET DES SUBVENTIONS FINANCIÈRES AUX COMPAGNIES DE COMBUSTIBLES FOSSILES

octobre 2017

Depuis septembre 2010, les membres du Lobby Climatique des Citoyens (LCC) mènent des activités de lobbying auprès de leurs députés afin de promouvoir une politique des frais et dividendes sur le carbone: des frais à l'échelle du pays, en amont, qui s'élèveront graduellement et dont l'argent sera entièrement remise aux citoyens sur une base équitable.

Nous félicitons le gouvernement du Canada qui a annoncé la tarification du carbone à l'échelle nationale, unissant ainsi toutes les provinces et territoires avec des frais minimums et croissants. Il s'agit d'une étape importante qui appuiera le Canada dans sa transition vers une économie axée sur l'énergie propre. Dans "le Cadre pancanadien [sic] sur la croissance propre et les changements climatiques", le gouvernement reconnaît que cette transition peut engendrer une économie forte, diversifiée et compétitive.

Toutefois, le gouvernement fédéral s'engage seulement à accroître les frais pour une période de cinq ans. Le fait de ne pas savoir si ces tarifs continueront à augmenter au-delà de l'an 2022 rend la planification à long terme difficile pour les entreprises canadiennes qui souhaitent une perspective plus longue. De plus, un engagement de cinq ans n'est certainement pas suffisant pour atteindre l'objectif du Canada de réduire ses émissions de gaz à effet de serre visant la cible de 30 % de moins qu'en 2005, et ce, d'ici 2030. Par conséquent, nous demandons au gouvernement du Canada de prolonger l'augmentation des tarifs jusqu'à l'an 2030.

En outre, le gouvernement fédéral doit être plus clair afin d'assurer que le plan national de tarification du carbone s'applique à toutes les industries. L'exclusion de certains secteurs des frais du carbone représente un fardeau supplémentaire pour les industries non exclues et affaiblit l'engagement du Canada en matière de climat. Des frais exhaustifs, applicables aux têtes de puit et aux points d'arrivée des produits importés dans toutes les provinces réduiront efficacement les émissions des gaz à effet de serre du Canada tout en fournissant des incitatifs puissants pour l'investissement menant ainsi à une économie de l'énergie propre.

Le Canada peut réduire ses émissions de gaz à effet de serre de façon significative en devenant un véritable chef de file de l'économie de l'énergie propre. La prolongation de l'augmentation des tarifs jusque l'an 2030, l'inclusion de toutes les industries et des

ajustements fiscaux aux frontières sont des mesures qui aideront le Canada à s'assurer une économie forte, diversifiée et compétitive tout en inspirant les autres pays à suivre son exemple.

Nous proposons d'adopter les mesures ci-après:

1. Les frais sur le carbone seront appliqués en amont: aux têtes du puits, aux mines de charbon ou aux points d'entrée dans l'économie.
2. Les frais sur le carbone à l'échelle nationale continueront à augmenter au-delà de l'an 2022. L'objectif étant de dépasser les cibles établies à Paris de sorte que le Canada deviendra le chef de file dans la lutte climatique et dans l'industrie de la technologie propre.
3. Un ajustement frontalier doit être inclus dans la politique afin de permettre aux industries domestiques de fonctionner sur un pied d'égalité avec les industries internationales provenant des juridictions sans frais sur le carbone.
4. Le gouvernement fédéral travaillera avec les provinces et les territoires afin de s'assurer que les systèmes provinciaux et territoriaux de tarification du carbone s'aligneront avec l'augmentation du prix minimum du gouvernement fédéral sans imposer un fardeau supplémentaire aux Canadiens à revenu faible et moyen. Par exemple le gouvernement fédéral pourrait proposer une politique standardisée de tarifs et de dividendes sur le carbone.
5. Tel que promis lors des élections de 2015 et afin d'assurer une politique cohérente, le gouvernement fédéral mettra fin aux subventions financières versées aux compagnies de combustibles fossiles.

Le LCC tient à exprimer sa reconnaissance au gouvernement canadien, le remerciant de bien vouloir reconnaître la multitude de liens entre la crise climatique et les divers problèmes de la planète. Afin d'assurer son avenir, le Canada doit mettre en vigueur une politique efficace des frais sur le carbone. Nous sommes tous engagés dans une course contre le temps et le groupe LCC accorde son soutien au Canada pour gagner cette course.